

Les Marches libres de 1974 : une invitation a penser une Nouvelle gauche paysanne en Suisse

Autor(en): **Deshusses, Frédéric**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Cahiers d'histoire du mouvement ouvrier**

Band (Jahr): **37 (2021)**

PDF erstellt am: **26.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-953414>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

LES MARCHÉS LIBRES DE 1974: UNE INVITATION À PENSER UNE NOUVELLE GAUCHE PAYSANNE EN SUISSE

FRÉDÉRIC DESHUSSES

L'année 1973 est marquée par des mobilisations paysannes menées par l'Union des producteurs suisses¹ (UPS) – organisation dissidente de l'Union suisse des paysans (USP) – devenue Uniterre en 2001, contre le nouveau système de rémunération du lait, la fixation des prix agricoles et plus largement la tendance libérale qui s'affirme dans la politique agricole fédérale, incarnée par le directeur de l'Office fédéral de l'agriculture, le vaudois Jean-Claude Piot². Dans le sillage de ces mobilisations, une série de quatre « marchés libres » a lieu début 1974 à Fribourg, Penthalaz, Cossonay et Renens. Il s'agit de ventes de produits agricoles sans intermédiaire entre les producteurs et productrices et les consommateurs et consommatrices. En mars de la même année, l'annonce de la tenue d'un tel marché sur le territoire de la commune de Lausanne est interdite par les autorités municipales.

Ces Marchés libres ont constitué un bref moment de rencontre entre des paysan·ne·s mobilisé·e·s³ et les militant·e·s d'un « organisme de masse », c'est-à-dire un groupe lié à une organisation maoïste, mais

¹ Daniel Härry, Andreas Ladner, *Opposition in der Bauernschaft: die Union des producteurs suisses (UPS)*, Zurich, Soziologisches Institut der Universität Zürich, 1983; Antoine Multone, *L'Union des producteurs suisses: du Plan Wahlen à la souveraineté alimentaire: revendications d'un syndicat paysan en Suisse romande (1947-2001)*, Fribourg, mémoire de master histoire contemporaine, 2012.

² Jean-Claude Piot (1927-2011), directeur de l'Office fédéral de l'agriculture de 1969 à 1992.

³ La question de la féminisation se pose ici sous un jour un peu particulier. Toutes les sources parlent de « paysans » impliqués dans les marchés. On sait néanmoins que le relais que peuvent prendre les femmes pour un certain nombre de tâches est une condition de possibilité de l'engagement syndical des hommes (Jean-Philippe Martin, *Des « mai 68 » dans les campagnes françaises*, L'Harmattan, 2017, 236 p.). C'est dans ce sens qu'il me semble judicieux d'employer la forme féminisée, conformément à la pratique de cette revue.

BOULE DE NEIGE

JOURNAL REGIONAL POUR UN DEBAT POPULAIRE PARAISSANT LE PLUS SOUVENT POSSIBLE

N.7 FEVRIER - MARS 1974

2ème ANNEE

SOMMAIRE

EDITORIAL VIE CHERE

TRAVAILLEURS SALAIRES
PAYSANS

NOUS NE SOMMES PAS RESPONSABLES

MARCHE LIBRE

POURQUOI CONTRE QUI POUR QUI

CABLERIES COSSONAY

LA DEMOCRATIE A SENS UNIQUE

SALAIRES VIE CHERE

PLUS D'ARGENT DANS SA POCHE NE
VEUT PAS DIRE ACHETER PLUS

PAYSAN ET SYNDICALISME

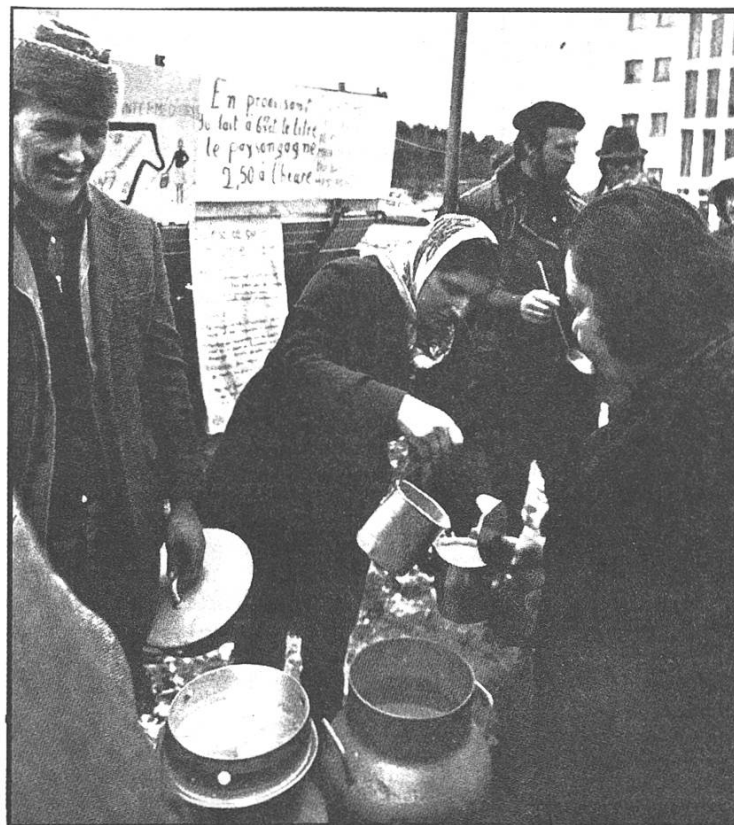
INTERVIEW D'UN MEMBRE DE L'UPS

PAYSANS CONTRE MIGROS

UN JEUNE PAYSAN PREND LA PAROLE

LIP BESANÇON

SIGNER UN ACCORD EST UNE CHOSE, LE
FAIRE APPLIQUER EN EST UNE AUTRE.



DISTRIBUTION GRATUITE DE LAIT MARCHE LIBRE FRIBOURG



disposant d'une certaine autonomie. Il s'agit du Comité populaire Boule de neige, basé à Penthalaz.

Comparée à la « marche sur Berne » de décembre 1973 organisée par l'UPS qui réunit 10 000 personnes sur la place Fédérale⁴, la série des Marchés libres dont il est ici question est un événement très local et de peu d'ampleur. Il a principalement laissé des traces documentaires dans la production de Boule de neige et de Rupture pour le communisme (journaux, affiches-tracts)⁵. Pour autant, cet événement, en raison de sa situation chronologique et en raison précisément des traces qu'il a laissées dans la documentation des groupes maoïstes, permet d'ouvrir un ensemble de questions qui, me semble-t-il, mériteraient d'être approfondies pour la Suisse romande.

Guillaume Savoy note, dès 1973, un changement dans les formes d'action des groupes paysans dissidents de l'hégémonique Union suisse des paysans qui passe de la manifestation de masse à des « [...] manifestations de proximité, [d]es marchés libres et autres ventes directes [...] »⁶. Ce changement a-t-il un lien – et si oui de quelle nature – avec les mouvements sociaux qui mobilisent d'autres secteurs de la société suisse (grèves ouvrières, mouvements de jeunesse, Nouvelle gauche, etc.)? Peter Moser, quant à lui, suggère, dans un récent article, de réintégrer les protestations paysannes dans l'histoire des conflits propres à la société industrielle⁷. On peut alors se demander dans quelle mesure les luttes paysannes des années 1970 rejoignent la critique de la société industrielle portée par les mouvements écologistes ou par certains secteurs du mouvement ouvrier. Jean-Philippe Martin a largement répondu à ces questions pour la France dans son ouvrage sur la Nouvelle gauche paysanne⁸. Il montre de façon convaincante que la fracture

⁴ Guillaume Savoy, « Le paysan s'empare de la rue ! Manifestations paysannes (1954, 1961, 1973) et malaise paysan », in Caroline Arni, Delphine Gardey, Sandro Guzzi-Heeb, *Schweizerisches Jahrbuch für Wirtschafts- und Sozialgeschichte, Protest! Protestez!*, n° 35, 2020, pp. 187-213.

⁵ Je remercie Cédric Suillot d'avoir bien voulu me communiquer des reproductions d'un certain nombre d'affiches-tracts ainsi que les deux documents internes à Rupture pour le communisme que j'examine plus loin. Je remercie également Cécile Boss, Alix Heiniger et Alexandre Hyacinthe pour leurs relectures avisées.

⁶ Savoy, *op. cit.*, p. 197.

⁷ Peter Moser, « Boykottieren, protestieren, demonstrieren, streiken – und bestreikt werden », in Caroline Arni, Delphine Gardey, Sandro Guzzi-Heeb, *op. cit.*, pp. 161-186.

⁸ Jean-Philippe Martin, *Histoire de la Nouvelle gauche paysanne*, Paris, La Découverte, 2005.

qui s'est opérée dans les organisations dominantes du mouvement ouvrier (CGT, PCF) a également touché celles de la paysannerie (FNSEA, CNJA), provoquant un changement majeur dans la représentation même du métier. Cette analyse et l'expression même de Nouvelle gauche paysanne sont-elles opératoires pour la Suisse où le contexte agricole et politique est fort différent ?

En partant des Marchés libres, événements locaux et fugaces, je voudrais pointer quelques éléments qui pourraient apporter des réponses à ces questions. Je montrerai en particulier que la question paysanne a fait l'objet d'une attention soutenue et de réflexions stratégiques de la part de l'organisation maoïste vaudoise Rupture pour le communisme. Je reviendrai tout d'abord brièvement sur les mobilisations paysannes de 1973 qui ont été une condition de possibilité de la rencontre entre paysan·ne·s et militant·e·s. Puis, après avoir exposé ce que furent ces Marchés libres, je montrerai que cette forme de « vente directe politisée » a fait l'objet d'une certaine suspicion au sein de Rupture pour le communisme. Elle a finalement été assimilée aux symptômes du spontanéisme avec lequel, dès 1977, il s'est agi de rompre au profit d'une organisation plus centralisée. En conclusion, j'examinerai la possibilité d'utiliser le concept de Nouvelle gauche paysanne pour faire tenir dans un même cadre d'analyse différentes modalités d'action paysanne qui se présentent jusqu'ici de façon éclatée.

Les mobilisations paysannes de 1973-1974

Le contenu du tract d'appel du premier Marché libre, que j'ai pu consulter grâce à sa reproduction dans le quotidien *24 Heures*⁹, est fortement centré sur le mouvement d'opposition aux contrôles laitiers. C'est en effet l'actualité majeure de l'année 1973 pour les membres de l'UPS.

Depuis la fin de la Deuxième Guerre mondiale, un prix minimum du lait est fixé par la Confédération via un arrêté sur l'économie laitière. Ce prix constitue un plancher garanti par les autorités fédérales qui paient la différence entre le « prix du marché » et le prix minimum. Cependant, en raison de l'augmentation des rendements liée aux nouvelles méthodes d'élevage (sélection, affouragement, etc.), les fonds

⁹ Bernard Debétaz, « L'agitation paysanne est-elle terminée ? », *24 Heures*, 12 février 1974, p. 15.

alloués par la Confédération pour garantir ce prix sont rapidement épuisés.

Dès le 1^{er} mai 1973 à titre d'essai, puis à partir de novembre, un nouveau système de classement du lait en plusieurs catégories déterminant son usage et son prix sur la base d'analyses microbiologiques est mis en place. Des retenues sur le prix du lait mal classé sont appliquées pour contribuer à la valorisation des produits de l'industrie laitière. C'est cette mesure qui est rejetée par les membres de l'UPS et des Comités paysans de la région de Berne et qui mène à une mobilisation intensive fin 1973 début 1974. Le contrôle laitier est vu par certain·e·s comme profitant essentiellement à l'industrie agro-alimentaire :

Cette qualité du lait sert, une fois de plus, à retenir de l'argent au producteur. Il n'y aura pas de différence pour le consommateur. [...] Ces contrôles ne vont pas améliorer la qualité du lait. Ils vont seulement décourager encore plus certains paysans et les amener à abandonner toute production laitière.¹⁰

Les auteurs du tract d'appel au premier Marché libre, vont dans le même sens :

Pour défendre les intérêts des trusts, l'État va lever les barrières douanières. Il va en plus, par toutes sortes de manœuvres, décourager une bonne partie des paysans suisses de produire du lait. Le but sera alors atteint : ouvrir le marché du pays à l'importation de produits à bas prix, nouvelle source de profits pour les trusts.¹¹

Je voudrais formuler l'hypothèse que l'intensité des mobilisations paysannes de 1973-1974 s'explique, au-delà de la question laitière, par le fait que tant la communication des grands distributeurs (Denner, Migros) que la position des organisations syndicales ouvrières (Union syndicale suisse) opposent le pouvoir d'achat des consommateurs et consommatrices au revenu des paysans et paysannes. Ces positions tendent à se radicaliser autour de 1973-1974 en raison probablement du pic inflationniste de la fin 1973. Côté grande distribution, Pierre Arnold, vice-président de la Fédération des coopératives Migros, affirme dans le

¹⁰ «Les germes de la colère», *Tout va bien : mensuel suisse de contre-information et de lutte*, n° 13, juillet 1974, p. 6.

¹¹ «Vie chère ni les paysans ni les travailleurs sont responsables [sic] », [février 1974], reproduit dans Bernard Debétaz, *art. cit.*

journal *Construire* que les paysans disposent de revenus annuels confortables situés selon lui autour de 38 000 francs¹². Cette provocation fait mouche et les sections vaudoises et fribourgeoises de l'UPS engagent un bras de fer avec Arnold qui finit par se rétracter¹³.

L'opposition paysans-consommateurs est, me semble-t-il, d'autant moins bien vécue par la fraction de paysans mobilisés qui constituent l'UPS que leurs conditions de vie et de travail sont plus proches de celles de salarié·e·s que de celles des dirigeants des organisations agricoles majoritaires.

En juillet 1974, *Tout va bien* publie un dossier intitulé « Politique agricole : qui sème le vent récolte la tempête »¹⁴. Le mensuel tente de faire le point sur l'ensemble des mobilisations paysannes en cours. Il laisse la parole à un paysan qui remarque :

Avant, les paysans gueulaient contre les consommatrices. [...] C'est le capital qui les divise. C'est contre l'économie du profit qu'il faut se battre !

Pour intenses qu'elles soient, les mobilisations de 1973-1974 n'engagent pas l'ensemble du monde agricole suisse. Elles sont portées par des organisations dissidentes de la représentation professionnelle majoritaire. Au sein de ces organisations minoritaires, l'idée d'une similitude entre les situations des salarié·e·s et de certains paysan·ne·s semble être acceptée et pouvoir constituer un moteur pour l'action politique. Les Marchés libres de 1974 sont une tentative dans ce sens.

Les Marchés libres

Le premier Marché libre de la série à laquelle je m'intéresse ici a eu lieu dans le quartier de Villars-Vert à Fribourg le 9 février 1974. Le tract reproduit dans l'article de *24 Heures* porte le même logotype que ceux des Marchés libres suivants et qui apparaît pour la première fois dans le journal *Boule de neige*, n° 7 (voir la partie inférieure de Une, p. 83)¹⁵.

¹² L'article est reproduit dans : *Union : journal de l'Union des producteurs suisses*, mercredi 9 janvier 1974, assorti d'un commentaire de R. Chappatte, secrétaire de l'UPS.

¹³ *Tout va bien*, art. cit. Voir aussi « Vent en poupe pour le syndicalisme paysan », *Domaine public*, n° 258, 31 janvier 1974.

¹⁴ *Tout va bien*, art. cit.

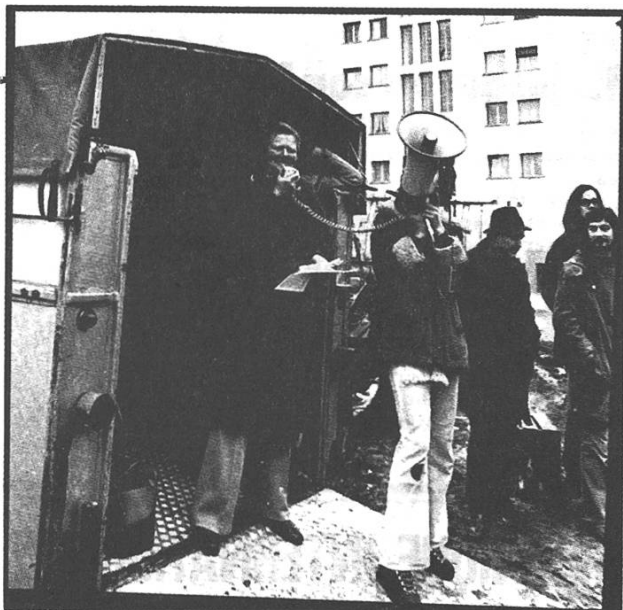
¹⁵ Le logotype se retrouve sur « Marchés libres, voilà ce que la police interdit », 1974, Archives contestataires, Aff 0437, et sur un autocollant : Archives contestataires, Fonds 009, dossier 2.

FRIBOURG

CHRONIQUE INTER-REGIONALE

MARCHE LIBRE: PLUSIEURS CENTAINES DE TRAVAILLEURS PARTICIPENT A L'ACTION

Plusieurs centaines de paysans et ouvriers ont participé samedi 9 février, dans un quartier de Fribourg, à une action dénonçant les responsables de la vie chère. C'est le début d'une action commune de différents groupes qui défendent les mêmes idées face à la montée des prix. Ces marchés libres auront lieu dans toute la Suisse romande: Fribourg, Cossonay, Penthalaz, Renens, Lausanne, Romont et Yverdon.



UNE PAYSANNE VA PRENDRE LA PAROLE



C'EST VRAI QUE C'EST PAS CHER.

Mardi 12 février 1974

24 heures D'INTOX

LE GRAND QUOTIDIEN SUISSE

AGRICULTURE



Bernard Debétaz

de l'extrémisme. Rien pour l'instant ne permet toutefois d'accréditer de telles suppositions. La seule chose que l'on constate — depuis quelques mois d'ailleurs — est une tentative de récupération de l'agitation paysanne par des groupuscules gauchistes. Sans grand succès...

Un exemple pris à Fribourg de la tentative de récupération de l'agitation paysanne...

Légende et texte commentant l'appel diffusé pour le marché libre de Fribourg reproduit dans 24 heures du mardi 12 février.

Voilà avec quelle prose mensongère ce Monsieur informe ses lecteurs.

D'une action populaire regroupant de nombreux paysans et habitants de Fribourg, il arrive à en faire "une tentative" de récupération gauchiste. C'est toujours ce que la presse raconte quand ceux qui font les événements n'ont pas les mêmes idées que ceux qui les racontent. M. BERNARD DEBETAZ nous saurons comment vous lire dorénavant...

Pour organiser cette manifestation travailleurs de la terre, travailleurs salariés, émigrés, ménagères, habitants du quartier se sont réunis.

Des pommes de terre, des pommes, des oeufs étaient vendus aux prix que les paysans désirent que les trusts et autres intermédiaires leur achètent ces produits.

260 litres de lait étaient distribués gratuitement aux familles.

Les habitants du quartier, en remerciement et par solidarité, distribuait du thé pour que les paysans puissent se réchauffer

Une assemblée de quartier a été appelée pour pouvoir continuer l'action.



On le retrouve sur l'ensemble des documents produits autour des Marchés libres de 1974. En plus du logotype, le tract reproduit une définition du Marché libre qui sera reprise systématiquement par la suite et sur laquelle je reviendrai plus loin. Il s'agit donc bien d'une série d'actions coordonnées. Pour le compte rendu paru dans *Boule de neige* : « C'est le début d'une action commune de différents groupes qui défendent les mêmes idées face à la montée des prix.¹⁶ »

Pour le chroniqueur agricole Michel Debétaz, ce sont des groupuscules gauchistes qui récupèrent la mobilisation paysanne :

Il se pourrait aussi que des paysans [...] choisissent en fin de compte la voie de l'extrémisme. [...] La seule chose que l'on constate est une tentative de récupération de l'agitation paysanne par des groupuscules gauchistes.¹⁷

On reconnaît ici la rhétorique qui prévaut également pour les relations des grèves ouvrières de la même période. Un long « Bilan politique » des Marchés libres, paru en juin 1974 dans *Rupture pour le communisme*, journal de l'organisation éponyme, donne des précisions supplémentaires sur les différents groupes mentionnés dans *Boule de neige*. On y mentionne :

Le Comité populaire de Cossonay-Penthalaz, le Comité populaire de Romont¹⁸, l'Union des producteurs suisses Glâne-Veveyse, un groupe d'habitants du quartier de Villars-Vert de Fribourg, des paysans de Payerne, du Jura, les habitants de l'Ouest lausannois regroupés dans Tribune populaire, les paysans du pied du Jura et du Jorat qui ont alimenté le marché libre de Renens.¹⁹

Je montrerai plus loin quels sont les rapports entre les Comités populaires et *Rupture pour le communisme*, mais je voudrais souligner à ce stade que le vocabulaire de la récupération ou de la manipulation, volontiers employé par les journalistes, n'a guère d'efficacité explicative. C'est notamment contre ce lexique et ses implications théoriques qu'il vaut la peine d'évaluer des concepts, comme celui de Nouvelle

¹⁶ « Marché libre : plusieurs centaines de travailleurs participent à l'action », *Boule de neige*, n° 7, février-mars 1974, p. 17.

¹⁷ Debétaz, *art. cit.*

¹⁸ Je n'ai pas identifié de publication correspondant à *Boule de neige* ou à *Tribune populaire* pour ce Comité qui n'est mentionné qu'ici.

¹⁹ « Marché libre : bilan politique », *Rupture pour le communisme*, n° 12, juin 1974, p. 6.

**APPEL A TOUS
MENAGERES, OUVRIERS,
EMPLOYES, RETRAITES, PAYSANS.**

CONTRE LA VIE CHERE

**MARCHE
LIBRE**

**VENTE DE LEGUMES ET DE VIANDE
AUX PRIX
PAYES PAR LES TRUSTS ET L'ETAT
AUX PAYSANS.**

**NOUS NE SOMMES PAS RESPONSABLES
D'UNE ECONOMIE
QUE NOUS NE DIRIGEONS PAS.**

COSSONAY-GARE PENTHALAZ
CHEMIN DES CABLERIES PLACE CENTRALE

VENDREDI 22 FEV. DES 17H. SAMEDI 23 FEV. DES 9.30H.

organisé par le COMITE POPULAIRE journal BOULE DE NEIGE

Affiche éditée par le Comité populaire, Penthaz, 1974. Archives privées.

gauche paysanne, susceptibles de restituer l'autonomie des acteurs et actrices et la réalité de leurs interactions.

S'agissant du déroulement de ce premier marché à Villars-Vert, le compte rendu de *Boule de neige* indique que « plusieurs centaines de travailleurs participent à l'action », que 260 litres de lait ont été distribués gratuitement et que des pommes de terre, des pommes et des œufs ont été vendus « aux prix que les paysans désirent que les trusts et autres intermédiaires leur achètent ces produits »²⁰.

On est mieux renseigné sur la genèse et la préparation des deux Marchés libres suivants qui se sont tenus à Cossonay et Penthalaz, respectivement les 22 et 23 février 1974. Décidés en assemblée (80 personnes d'après *Rupture pour le communisme*), le

marché a été préparé conjointement par les militants de Boule de neige et les paysans qui souhaitaient y participer²¹.

Selon l'article intitulé « Pourquoi un marché libre ? » (p. 5), c'est « à la suite d'un débat de l'assemblée Boule de neige » que ces manifestations sont organisées « pour mettre en évidence que nos intérêts ne sont pas les mêmes que ceux des trusts en alimentation qui veulent se graisser sur notre dos » (p. 5). Cette dimension explicative est très présente dans l'ensemble des documents produits autour des marchés libres. Le court texte intitulé « Qu'est-ce qu'un marché libre », repris à la fois dans le journal et dans les tracts d'appel y insiste particulièrement :

Ce n'est pas un marché ordinaire. Ce n'est pas un truc pour faire du fric. Ce n'est pas une rencontre entre producteurs et consommateurs.

²⁰ « Marché libre : plusieurs centaines de travailleurs participent à l'action », *art. cit.*

²¹ *Ibidem.*

Son but : 1) La rencontre des travailleurs de la terre et des travailleurs salariés ; 2) Montrer que l'augmentation du coût de la vie n'est ni la faute des travailleurs suisses et étrangers ni celle des paysans ; 3) Dénoncer les vrais responsables : les trusts, les capitalistes et leur État ; 4) Nous unir face à la montée des prix et créer un nouveau rapport de force face à l'ennemi commun.²²

Il faut relever deux éléments importants dans cette définition. D'abord, la volonté de dépasser les fonctions de « producteurs » et de « consommateurs » au profit de fonctions chargées d'un autre sens politique et produisant une communauté d'intérêts (« les ennemis communs ») : « travailleurs de la terre » et « travailleurs salariés »²³. Ensuite, la volonté de dépasser l'échange commercial pour aller vers des actions démonstratives et politiques : *montrer que...*, *dénoncer...*, *nous unir...*

Dès la préparation des Marchés libres, au moment où cette définition est sans doute élaborée, existe donc une forme de méfiance vis-à-vis de ce qu'ils pourraient devenir. Il ne s'agit pas de construire un réseau de distribution alternatif. Dans l'esprit des organisateurs et des organisatrices – d'une partie d'entre elles du moins – la condition pour ne pas perdre la charge politique que représentent ces Marchés, c'est d'en nier autant que possible l'aspect proprement marchand. J'ignore si cet empressément à nier l'aspect marchand de l'opération a fait l'objet de débats. Ce qui est sûr, c'est que l'argument est présent dans l'ensemble de la documentation disponible. Il faut, à mon avis, y voir une forme de distinction politique. On sait que les premières actions du Mouvement populaire des familles avaient consisté à organiser la distribution de produits alimentaires en vente directe²⁴. Boule de neige et Rupture pour le communisme, en revanche, ne s'engagent pas dans la construction d'alternatives aux réseaux de distribution existants. Ces formes d'actions,

²² *Boule de neige*, n° 7, février-mars 1974, p. 3, reprise dans *Tribune populaire*, n° 5, p. 14. Dans le même sens, « Marché libres, voici ce que la police interdit », Archives contestataires, Aff 0437 : « À Tribune populaire, ce que nous visions à travers un tel marché libre, c'était avant tout une démonstration sur la vie chère, une dénonciation des responsables de l'inflation. Aussi, pour que les habitants ne voient pas là l'aubaine d'un nouveau réseau de distribution parallèle, fallait-il mettre au premier plan la rencontre entre travailleurs salariés et travailleurs de la terre. »

²³ On verra aussi en dernière page de *Boule de neige*, n° 7, février-mars 1974, la déclaration d'Alfred Chappuis intitulée : « Un travailleur de la terre s'adresse aux travailleurs salariés », reprise dans *Tribune populaire*, n° 5.

²⁴ Jean Queloz, Marie-Paule Blanchard, *Mouvement populaire des familles : 50 ans d'actions, 1942-1992*, Yverdon, Mouvement populaire des familles, 1992.

qui émergent également dans le milieu de l'agriculture biologique, ne font pas partie du répertoire des groupes maoïstes vaudois.

Le 9 avril 1974, un nouveau Marché libre a lieu à Renens organisé par le Comité populaire Tribune populaire, dans des conditions similaires à celles de Penthalaz et Cossonay. En revanche, des difficultés surgissent avec «l'inspecteur municipal des viandes»²⁵, puis avec la municipalité de Renens²⁶. Tout compté, selon le journal du groupe, le préfet et la municipalité réclament près de 850 francs d'amende aux organisateurs (vente de viande non autorisée, affichage sauvage, etc.).

Le Marché prévu le samedi suivant (16 mars 1974) dans le quartier de Montelly, voisin de Renens mais sur le territoire de la commune de Lausanne, sera quant à lui menacé d'interdiction essentiellement en raison de la vente de viande, puis de diverses questions de police de la circulation. Un rassemblement aura bien lieu devant un magasin Migros, mais aucune denrée alimentaire ne sera vendue à cette occasion.

Ce marché avorté sera, autant que j'ai pu le constater dans la documentation, la dernière tentative alliant militant·e·s des Comités populaires et paysan·ne·s. Après l'échec de Montelly, *Boule de neige* mentionne encore quelques actions ressemblant aux Marchés libres à l'organisation desquelles le Comité populaire n'a pas pris part. Ainsi, les 28 et 29 septembre 1974 à Fromangueries (FR) a lieu une fête doublée d'un marché. Les 5 et 6 juillet 1975 à Corserey (FR)²⁷ se tient une manifestation du même type organisée par des paysans de l'Action catholique rurale dont *Boule de neige* nous dit :

Ces paysans sont ceux qui ont participé au Marché libre à Fribourg au printemps 1974. [...] *Boule de neige* était présent, invité entre autres pour maintenir les contacts entre différentes régions de Suisse romande pris à l'occasion des Marchés libres.²⁸

La séquence aura donc duré quelques mois, accompagnant une relative décrue des actions spectaculaires menées par l'UPS. Comme on vient de le voir, la définition des Marchés libres empêchait une pérennisation sous la forme, par exemple, de la mise en place d'un

²⁵ *Tribune populaire*, n° 6, p. 5.

²⁶ *Tribune populaire*, n° 6, p. 10.

²⁷ Selon toute vraisemblance sur la ferme de Martin Chatagny et ses frères. Chatagny assurera la présidence de l'UPS de 1981 à 1985. Il en est le secrétaire fribourgeois dans les années 1970. Il sera à l'origine du mouvement des fromages au noir que j'évoque en conclusion de cet article.

²⁸ «Fête populaire à Corserey», *Boule de neige*, n° 11, juillet-août 1975, n.p.

circuit de vente directe pour certains produits. À première vue, ils ne semblent donc pas s'installer comme une pratique contestataire commune à la Nouvelle gauche et aux fractions dissidentes de la paysannerie, ce d'autant moins, comme je vais le montrer maintenant, que Boule de neige va voir son autonomie réduite au profit de la construction d'une organisation maoïste nationale.

« Corriger notre style de travail individualiste »

Le « comité populaire » Boule de neige est fondé en 1972, à Penthalaz, sur la base du manifeste « Défendons le point de vue populaire » dont je n'ai pas retrouvé la trace²⁹. Dans le « Bilan politique » qu'il consacre aux Marchés libres, le journal de Rupture pour le communisme explique quels sont les rapports entre le comité populaire et l'organisation maoïste vaudoise :

Quelques militants de Rupture ont participé à la création des comités populaires de Renens et de Cossonay-Penthalaz [i.e. Boule de neige]. Ces camarades prennent une part active à l'élaboration de la ligne de masse et à l'organisation des tâches pratiques des comités populaires. Cet article est une contribution à l'élaboration des rapports justes entre les organismes de masse et notre organisation d'avant-garde.³⁰

Les « comités populaires » ne sont donc pas, en théorie du moins, de pures émanations de Rupture pour le communisme (ci-après Rupture). Ils disposent d'une autonomie relative, ce qui est supposé leur permettre de suivre les mouvements sociaux au plus près³¹.

Dès 1976-1977, cependant, la fonction des « organismes de masse » est critiquée au sein de Rupture comme au sein de l'Organisation de lutte pour le communisme (OLC) à Genève au nom du rejet du spontanéisme³². Ce rejet distingue les organisations qui fusionneront dans l'Organisation communiste Le Drapeau Rouge (OCLDR), Rupture

²⁹ [Boule de neige], « Où en sommes-nous et comment avancer pour sortir de nos difficultés », [septembre 1978], 4 p. dactyl. Collection privée.

³⁰ « Marché libre : bilan politique », *Rupture pour le communisme*, n° 12, juin 1974, p. 6.

³¹ Nuno Pereira, « Du MSA à l'OLC : les tribulations d'un groupe révolutionnaire genevois des années 1970 » in Frédéric Deshusses et Stefania Giancane (dir.), *Traces et souvenirs de la contestation : Charles Philipona*, Archives contestataires et Éditions d'en bas, 2013, pp. 57-76.

³² « Appel aux organisations marxistes-léninistes et aux communistes de Suisse », *Le Drapeau rouge*, n° 1, mai 1977.

et OLC, de celles de la Conférence de Berne, Centre de liaison politique (CLP) notamment. Dans l'appel à la fondation de l'OCLDR (1977), on peut lire la critique du

développement d'organisations principalement empiristes et spontanéistes, dont nous-mêmes sommes issus, et par la stagnation d'organisations principalement dogmatiques et sectaires. [...] L'Organisation communiste Le Drapeau rouge est née de la critique radicale de la voie spontanéiste développée dans la Conférence de Berne. Elle est née de la lutte contre les éléments petits-bourgeois qui placent leur individu et leur quant à soi au-dessus du travail collectif [...] ³³

Un document de 1978 fait état de difficultés rencontrées par Boule de neige, mais également de ses relations avec l'OCLDR ³⁴. On y voit, par contraste, la fonction de l'organisation d'avant-garde être renforcée par la critique de l'action de l'organisme masse.

Un bilan négatif de l'action du groupe est tout d'abord tiré :

En 5 ans, le travail propre à cette région a sans cesse régressé. [...] Plusieurs amis et sympathisants se sont à juste titre inquiétés de la non-parution du journal, et de l'abandon progressif de notre travail régional. Ils ont l'impression qu'un tournant a été pris dans la pratique et que nous ne l'avons jamais expliqué.

À cela s'ajoute une série de constats effectués en 1976 à l'occasion d'un « séminaire de travail » :

Nous [Boule de neige] n'avons aucun programme revendicatif. Nous n'avons aucun programme d'action pour réaliser ces revendications. Nous perdons de plus en plus de crédibilité auprès des gens que nous touchons. Ceux-ci ne voient pas très bien ce que nous désirons. Ils nous prennent pour un groupe d'idéalistes sympathiques et généreux, mais encore peu efficaces.

Après ce sombre bilan, les auteurs du document annoncent avoir décidé « de corriger notre style de travail individualiste pour un style plus collectif ». Il faut entendre : par une diminution de l'autonomie de l'organisme masse au profit de l'organisation d'avant-garde. Le reste du document entérine d'ailleurs la fusion pure et simple du comité populaire dans une structure à créer qui ressemble fort à un parti politique.

³³ *Ibidem.*

³⁴ [Boule de neige], « Où en sommes-nous et comment avancer pour sortir de nos difficultés », [septembre 1978], 4 p. dactyl. Collection privée.

Même si, au milieu du bilan, le document précise que le « travail paysan » a « réellement fait un pas en avant », il semble très probable que la forme du marché libre – dont on a vu qu'en 1974 déjà, les militant·e·s avaient dû lui donner un cadre très strict pour lui conserver son efficacité politique – soit à inclure parmi les actions menées par des « idéalistes sympathiques et généreux, mais encore peu efficaces ».

Un document de près de quinze feuillets dactylographiés, daté de 1976 et émanant de Rupture, donne d'ailleurs des éléments d'analyse sur la politique agricole suisse et une orientation sur ce que devrait être le « travail paysan » de l'organisation³⁵ :

Nous devons mettre un terme au travail d'enquête sous sa forme actuelle où notre erreur principale a été celle de mener l'enquête en organisant très faiblement les masses. Nous nous donnons pour tâche de construire rapidement un organisme de masse autonome dans la paysannerie. [...] Nous devons partir des noyaux existants pour mettre sur pied un tel organisme.³⁶

Les « noyaux existants » dont il est fait mention sont très probablement les paysan·ne·s rencontré·e·s dans le cadre des Marchés libres, mais il s'agit de dépasser ces premiers liens. S'affirme ici, en effet, une ambition qui dépasse très largement la mise sur pied de Marchés libres, celle de constituer une organisation capable de se substituer à l'UPS en tant que représentante de la fraction dominée de la paysannerie. Jugés à l'aune de cette ambition, les quatre Marchés libres pouvaient en effet apparaître comme une action « encore peu efficace »... Inutile de préciser que les organisations qui succèdent à Rupture ne parviendront pas à constituer cette organisation paysanne. Elles prendront, en revanche, une part active dans la campagne référendaire contre l'Arrêté sur l'économie laitière menée par l'UPS.

On l'a vu plus haut, Rupture s'est empêchée d'emblée de participer à la mise en place d'un système de distribution alternatif qui aurait pu instituer les marchés libres comme un espace de jonction entre salarié·e·s, paysan·ne·s mobilisé·e·s et militant·e·s politiques.

³⁵ [Rupture pour le communisme], « Thèse n° 7 : sur l'organisation des paysans », [1976], 15 feuillets dactyl. Collection privée. Ce document mériterait un commentaire plus approfondi qui ne trouve malheureusement pas sa place ici. Il articule en effet une longue analyse intéressante et assez complète de la situation agricole de la Suisse avec des propositions de stratégie militantes qui semblent assez peu en prise avec la réalité décrite.

³⁶ *Ibidem*, point 36, treizième feuillet.

Elle a préféré à cette option une stratégie plus ambitieuse, moins locale et plus évidemment politique, la construction d'une organisation, coïncidant avec sa volonté de (re)constituer un parti communiste suisse.

Une Nouvelle gauche paysanne ?

Je voudrais évoquer brièvement pour conclure deux actions de «vente directe politisée» qui vont s'inscrire dans la durée. D'abord, en lien direct avec l'échec du référendum sur l'Arrêté laitier, plusieurs groupes de paysan·ne·s vaudois·e·s et fribourgeois·e·s décident, sur l'impulsion de Martin Chatagny³⁷, de transformer et de vendre eux-mêmes en fromage le lait classé comme excédentaire par l'Arrêté laitier et de vendre ce «fromage noir» sans intermédiaire. Cette pratique dure cinq ans pendant lesquels, en dépit de l'illégalité du procédé, de nombreux contacts sont établis avec le public non paysan qui achète le fromage³⁸. Ensuite, sans lien avec l'Arrêté laitier mais inspirée des tentatives bretonnes menées autour de l'organisation Paysans-Travailleurs, c'est la coopérative des Jardins de Cocagne qui voit le jour à Genève en 1978 et livre sans intermédiaire des légumes à des ménages citadins³⁹. Dans les deux cas, les objectifs de ces formes de vente directe sont présentés par les acteurs et actrices comme éminemment politiques : réappropriation des savoir-faire de la transformation laitière, développement de liens organiques avec les consommateurs et les consommatrices, critique en actes des circuits d'approvisionnement agro-alimentaire.

Il me semble que le concept de Nouvelle gauche paysanne, entendu comme une volonté de renouveler les pratiques de lutte et le cadre idéologique dans lequel elles s'inscrivent, permettrait d'appréhender un ensemble de pratiques paysannes contestataires qui débordent l'organisation professionnelle pour s'inscrire dans la pratique agricole elle-même⁴⁰. Les introduire dans l'historiographie des luttes paysannes permettrait sans doute de restituer à des pratiques apparemment

³⁷ Voir note 25.

³⁸ Marie Bonnard, «Marée blanche et fromage noir», *Tout va bien Hebdo*, semaine du 24 au 30 mai 1980, p. 16. Voir aussi Multone, *op. cit.*, p. 100.

³⁹ Reto Cadotsch et Frédéric Deshusses, *Vive les 40 ans de Cocagne!*, s.n., Genève, 2018.

⁴⁰ Giorgio Canonica, «Les nouveaux paysans», *Tout va bien Hebdo*, 29 octobre 1979, pp. 10-11.

techniques (vente directe, agriculture biologique, transformation fermière, etc.) une valeur contestataire qui tend à s'estomper à mesure de la diffusion de ces pratiques.

Le concept de Nouvelle gauche paysanne permettrait également d'inscrire dans un même cadre d'analyse, comme c'est le cas pour le mouvement ouvrier, les préoccupations agricoles de la Nouvelle gauche⁴¹, les trajectoires des organisations professionnelles dissidentes⁴² et les tentatives d'alternatives. L'enjeu historiographique que représente l'analyse conjointe de ces trois aspects n'est pas mineur, me semble-t-il, car cette analyse conjointe permettrait sans doute de mieux comprendre pourquoi, au contraire de la France, l'hégémonie de l'Union suisse des paysans n'a pas été remise en cause par les mutations accélérées de la production agricole des années 1970.

⁴¹ Le cas de l'initiative ville-campagne contre la spéculation foncière lancée en 1981 par une large coalition mêlant des milieux paysans et des associations de locataires constituerait un objet d'étude très intéressant.

⁴² L'UPS a déjà fait l'objet de travaux (voir note 1), mais d'autres groupes mériteraient qu'on s'y attarde comme l'Action catholique agricole et rurale (Fribourg), voir *Tout va bien : mensuel suisse de contre-information et de lutte*, été 1974, pp. 15-16.

AMÉLIORER LES CONDITIONS DE TRAVAIL DES SALARIÉES ET SALARIÉS DE L'AGRICULTURE

ENTRETIEN AVEC PHILIPPE SAUVIN

En Suisse, les conditions d'emploi des travailleurs et travailleuses agricoles ne sont pas soumises à la Loi fédérale sur le travail. Des contrats-types cantonaux règlent les conditions de base : salaires, horaires, etc. On constate ainsi de grandes disparités cantonales qui rendent difficile l'action syndicale. C'est dans ce contexte très peu régulé que Philippe Sauvin et quelques autres ont essayé d'organiser les luttes de ces travailleurs et travailleuses. Cet entretien propose un retour sur la période qui va de 1995 à 2015 environ. Une vingtaine d'années pendant lesquelles les conditions de travail des salarié·e·s agricoles ont très peu évolué¹. Dans le même temps, la perte globale de personnes actives dans l'agriculture (salarié·e·s ou exploitant·e·s) a été considérable. Entre 2000 et 2019, ce sont en effet 50 000 postes de travail salarié et quelque 15 000 fermes qui ont disparu².

Est-ce que tu peux expliquer comment tu en es venu à effectuer un travail syndical avec les travailleurs et travailleuses agricoles du canton de Vaud ?

J'ai été paysan moi-même. Je ne suis cependant pas issu d'une famille paysanne. Au début des années 1970, nous avons repris une ferme en Suisse allemande, sur le Bözberg (AG), avec un ami, qui la tenait de sa famille. Nous y étions avec mon épouse et nous vivions en communauté. Enfant, j'allais souvent à la campagne dans le canton de Berne et j'ai toujours apprécié le travail à l'extérieur. J'avais voulu faire des études d'agronomie, mais j'y ai renoncé au vu des formalités et des exigences. J'ai effectué une sorte de pré-apprentissage de maraî-

¹ Plateforme pour une agriculture socialement durable, *Travailleurs et travailleuses agricoles à la peine*, coord. Philippe Sauvin, Centre Europe-Tiers-Monde, Genève, 2020, 79 p. Voir le compte rendu de Marianne Enckell dans ce cahier.

² Agristat, *L'agriculture suisse en chiffres*, Tableaux 1.01 et 1.14, janvier 2021.

cher en Allemagne, après quoi nous avons repris cette ferme. J'y suis resté cinq ans. J'ai donc une connaissance pratique de l'agriculture. Nous sommes là dans les années 1970, c'était encore une agriculture de subsistance. C'était le début des contingents laitiers et de tous ces chamboulements qu'il y a eu à ce moment-là.

Ayant quitté la ferme, j'ai travaillé dans le bâtiment, puis je suis parti au Nicaragua, où je suis resté trois ans, avant de m'installer à Genève et d'y exercer différents emplois. En 1996, une place se libérait à Nyon, au Syndicat industrie et bâtiment (SIB). Ma première rencontre avec le syndicalisme, c'était en 1972-1973, dans le bâtiment. La boîte où je travaillais avait fait faillite et, dans ce contexte, nous avons eu à faire à la Fédération des ouvriers du bois et du bâtiment (FOBB). C'était un appareil assez fermé et rigide, qui a évolué par la suite. Bref, en 1996, j'ai été engagé comme secrétaire syndical au SIB, ce qui me convenait tout à fait.

Là j'ai rencontré un monde syndical dont je dirais qu'il était à deux vitesses. D'un côté un appareil, et la nécessité de sa préservation à tout prix, et de l'autre, certains espaces plus ouverts. Ma compagne était secrétaire syndicale au Syndicat interprofessionnel de travailleuses et travailleurs à Genève (SIT). Je connaissais donc bien le travail que le SIT avait fait dans le secteur agricole.

Comment le Syndicat industrie et bâtiment (SIB) s'est-il tourné vers les travailleurs et travailleuses agricoles vaudoises ?

Quand je suis arrivé à Nyon en 1997, le mouvement des sans-papiers débutait dans le canton de Vaud. Je me suis engagé dans ce mouvement pour la régularisation des sans-papiers de l'ex-Yougoslavie, qui a duré de 1997 à 2000, date à laquelle les dernières personnes ont été régularisées. Comme je ne suis pas très attiré par le travail de bureau, mais plutôt par la présence sur le terrain, j'ai fait la connaissance, dans le cadre de ce mouvement, de travailleuses et travailleurs, principalement kosovars, mais aussi serbes et macédoniens, qui étaient employés dans des conditions précaires dans le secteur agricole.

On a alors initié un travail à l'intérieur du SIB vaudois, avec un soutien en demi-teinte de la direction syndicale qui trouvait ça bien, mais ne souhaitait pas non plus que ça prenne trop d'ampleur.

Pendant deux à trois ans, au sein du SIB, on a fait beaucoup de bruit autour des travailleuses et travailleurs agricoles dans le canton de Vaud : reportages, émissions de télévision et de radio, actions, etc. Il y a eu plusieurs grandes actions qui ont été assez remarquées. J'insiste

sur cet aspect médiatique, parce que c'était vraiment le levier pour obtenir des améliorations de la part des patrons. Ce n'est pas un secteur qui a l'habitude de négociations syndicat-patronat. Il fallait donc mobiliser l'opinion publique pour que quelque chose se passe.

Nous avons un fort soutien des personnes sans-papiers de l'ex-Yougoslavie, anciens saisonniers ou saisonnières elles-mêmes. Les deux luttes étaient vraiment liées. Les connaissances que nous avons dans le mouvement des sans-papiers donnaient la base pour un travail sur le terrain avec les travailleuses et travailleurs, car ces gens se connaissaient bien entre eux. Pendant une année, il y a eu des assemblées mensuelles à Lausanne. On rencontrait les gens dans ce cadre et moi j'allais ensuite les voir sur le terrain, sur leurs lieux de travail. Le bouche-à-oreilles a bien fonctionné et le fait que le SIB faisait un travail en faveur des travailleuses et des travailleurs agricoles a fini par être largement connu dans le canton.

Quelles étaient les revendications et quel genre d'actions avez-vous mis en place ?

Les revendications principales étaient, naturellement la question du salaire, qui était catastrophique à l'époque, et qui l'est toujours. Mais les questions de l'horaire de travail ou des conditions de logement étaient aussi centrales. En 1997, le contrat-type prévoyait un salaire minimum brut de 2520 francs par mois pour 55 heures hebdomadaires, soit 10 francs 50 de l'heure³. Les gens étaient souvent logés comme des chiens. Ce que nous demandions, en 1999, c'était une semaine de cinq jours et 45 heures maximum de travail avec un salaire minimum de 3000 francs avec des annuités⁴.

Une des grandes actions que nous avons menées a eu lieu pendant la Fête des Vignerons en 1999. Cela nous a permis une grande visibilité du fait de la Fête et du fait que c'est un moment où, justement, on est supposé célébrer les travailleuses et les travailleurs de la terre. Nous avons édité une enquête sur les conditions de travail dans le secteur agricole vaudois et nous l'avons diffusée largement⁵. Nous éditions

³ Dominique Dirlewanger, Gian-Franco Pordenone, *L'agriculture vaudoise sous la loupe*, Syndicat industrie et bâtiment, Secteur de la terre, Nyon, 1999, 34 p.

⁴ Résolution votée le 25 novembre 1998 lors d'une manifestation nationale à Berne devant le siège de l'Union suisse des paysans, pendant l'assemblée des délégués de cette organisation.

⁵ Dirlewanger, Pordenone, *op. cit.*



Philippe Sauvin, à gauche, distribuant la brochure *Les oubliés de la vigne* lors de la Fête des vignerons 1999 à Vevey. Archives de *L'Événement syndical*.

également un journal⁶. Spécifiquement pour la Fête, nous avons mis sur pied un petit théâtre qui avait été joué à plusieurs endroits dans le canton et qui avait été interdit entre autres à Aigle. Évidemment, cette interdiction avait été plutôt favorable à notre objectif de faire connaître nos revendications. Nous étions sur place, pendant la Fête, et nous avons distribué des tracts, mais aussi le petit fascicule résumant l'enquête⁷. Lors d'un des cortèges, nous avons réussi à obtenir une vingtaine de places et nous avons invité des travailleuses et travailleurs agricoles à venir y assister. Nous avons brandi des banderoles dans le cortège quand les vignerons-tâcherons⁸ sont passés. Il y a eu quelques éclats, mais aussi des discussions avec certain·e·s participant·e·s à la Fête. Ça avait vraiment mis en lumière les conditions de travail désastreuses qui régnaient dans le canton.

⁶ Syndicat industrie et bâtiment, *Le journal de la terre : les travailleurs et travailleuses de la terre (agriculture, horticulture, floriculture et paysagistes)*, Nyon, 1998-1999. Archives contestataires, P122/2330.

⁷ Hugues Renaud, *Les oubliés de la vigne*, Coordination vaudoise du secteur de la Terre, Syndicat industrie et bâtiment, 1999, 16 p.

⁸ Vignerons indépendants travaillant à la tâche pour le compte de propriétaires viticoles, rétribués selon les travaux effectués.

Bref, nous avons fait beaucoup de bruit et je dois dire que nous avons été plus ou moins entendus. Il y a eu tout de même une certaine amélioration des conditions de travail dans le canton. C'était une amélioration très relative, mais tout de même notable. Le contrat-type de l'agriculture dans le canton de Vaud est devenu un peu plus étoffé que ce que sont aujourd'hui encore les contrats types normaux dans le reste de la Suisse, à l'exception de Genève qui avait été précurseur dans ce domaine. Entré en vigueur le 1^{er} mai 2000, le nouveau contrat vaudois prévoyait un salaire brut minimum de 2620 francs la première année et 2720 ensuite, soit respectivement 100 et 200 francs de plus que le contrat précédent. L'horaire de travail quant à lui reculait de 55 à 52 heures hebdomadaires⁹. Ces concessions ont été obtenues par l'intervention du Conseil d'État vaudois, puisque les négociations entre nous et Prométerre, qui représentait les employeurs, n'avaient pas pu aboutir.

Avant ce mouvement qui démarre en 1996-1997, le SIB ne s'occupait pas vraiment du secteur agricole ?

Non. Il y avait des cas individuels traités par les permanents syndicaux, mais ce n'était pas identifié comme un secteur d'action syndicale. Au moment de la fusion qui a débouché sur la fondation d'Unia, en 2004, il y a eu d'ailleurs des divergences assez profondes entre nous qui représentions les travailleurs et les travailleuses agricoles et la direction d'Unia qui n'avait pas prévu de place pour ce secteur dans le programme du nouveau syndicat. C'est dans ce contexte que je suis sorti, ou plutôt que j'ai été sorti du SIB, en 2003¹⁰. C'est à ce moment-là que nous avons créé L'Autre syndicat, avec des travailleuses et travailleurs agricoles et des personnes sans-papiers; tout le petit monde, en somme, qui n'est pas tellement défendu par les gros appareils. L'Autre syndicat s'est installé à Nyon et ensuite à Gland, avec l'idée de poursuivre ce que nous faisons dans le cadre du SIB. Il y a presque quatre ans maintenant que L'Autre syndicat s'est terminé. J'étais arrivé à l'âge de la retraite et nous n'avions plus les moyens financiers de poursuivre.

⁹ À ces deux éléments principaux s'ajoutait l'obligation d'une assurance perte de gain pour couvrir 720 jours à 80% du salaire en cas d'arrêt de travail.

¹⁰ À ce sujet, on verra la lettre d'un membre du SIB : Absalon Chavez, « Où sont passés nos principes ? », *L'Événement syndical*, 9 juillet 2003.

Dans L'Autre syndicat, la question des travailleuses et travailleurs de la terre est restée un point central dans l'action syndicale que nous voulions mener. Nous avons continué à assurer de la défense individuelle des travailleuses et des travailleurs, mais également à effectuer un travail collectif. Mais bien sûr, nous n'avions ni l'audience ni les moyens du SIB ou d'Unia.

Très rapidement, nous avons été confronté·e·s aux « justes » revendications des exploitant·e·s agricoles vaudois·e·s et genevois·e·s. On nous disait d'aller voir en Suisse allemande si les conditions étaient meilleures... et on nous opposait la nécessité de faire bouger les choses en Suisse allemande également pour éviter une « concurrence déloyale ». Il y a eu deux ou trois actions que nous avons pu mener conjointement avec Unia en 2004-2005, je crois. Il restait quelques personnes chez Unia qui trouvaient important que le syndicat soit présent dans ce secteur. Mais nous ne sommes pas parvenu·e·s à obtenir un contrat-type national ou un salaire minimum harmonisé, ni une baisse de l'horaire de travail harmonisée. Ces revendications sont aujourd'hui encore lettre-morte. Actuellement, les contrats-types étant cantonaux, la durée du travail oscille entre 45 heures hebdomadaires à Genève et 66 heures à Glaris...

Le relais de ces luttes a été maintenant pris par la Plateforme pour une agriculture socialement durable, qui œuvre depuis une vingtaine d'années déjà¹¹. Elle regroupe des syndicats de travailleuses et de travailleurs, mais également les organisations paysannes comme Uniterre. Cette plateforme a tout de même permis de faire évoluer la perception des conditions de travail dans le secteur. Il y a eu plusieurs interventions au parlement fédéral, parmi lesquelles l'initiative du député radical genevois John Dupraz pour un contrat-type national ou la dernière en date, celle de Meret Schneider¹². Chaque fois ces interventions sont balayées par la droite paysanne ou par la paysannerie en général. Il subsiste une espèce d'esprit de corps très puissant, surtout en Suisse allemande, entre petits et gros agriculteurs et agricultrices ; quand on évoque les conditions de travail des salarié·e·s, cet esprit de corps se manifeste de façon particulièrement forte.

¹¹ Voir son site : www.agrisodu.ch

¹² Initiative parlementaire de John Dupraz, objet 01.449, Création d'un contrat-type national pour l'agriculture, déposée le 4 octobre 2001. Interpellation de Meret Schneider, objet 20.3795, « Pour une intégration de l'agriculture dans la loi sur le travail », déposée le 18 juin 2020.

Selon toi, cet esprit de corps est un obstacle principal que vous avez rencontré dans vos tentatives d'améliorer les conditions de travail dans le secteur ?

La nature cantonale des contrats-types est, à mon avis, un obstacle plus important. Chaque canton estime, à juste titre, que ça relève de ses prérogatives et donc, dans les cantons où il n'y a pas de pression extérieure qui s'exerce, eh bien, évidemment rien ne change.

S'agissant de l'alliance entre petits et grands agriculteurs et agricultrices, je pense que c'est tout un travail de construction qui est effectué par l'Union suisse des paysans (USP). Sur tous les sujets agricoles, l'USP parvient à faire croire que les paysan·ne·s ont des intérêts communs quelle que soit leur situation socio-économique et que la paysannerie n'est pas aimée par la population. On voit cela très bien dans le cadre de toutes les votations qui concernent l'agriculture.

Il me semble qu'on peut noter un certain changement, grâce notamment au travail d'Uniterre¹³. Nous menons un travail en commun depuis une vingtaine d'années, nous nous connaissons bien et nous nous rencontrons régulièrement. Uniterre a cependant une position très isolée dans le paysage agricole suisse et peine à se faire reconnaître à la fois par les paysan·ne·s et par les pouvoirs publics.

Quels autres obstacles vois-tu à l'amélioration des conditions de travail des salarié·e·s agricoles ?

Ce qu'il faut souligner, c'est que le travail agricole est une sorte de porte d'entrée dans les parcours migratoires. Il est toujours possible de trouver du travail dans ce secteur. J'ai pu observer cela dans le mouvement des personnes sans-papiers dans le canton de Vaud. Le premier travail effectué en Suisse est un travail agricole, mais les gens espèrent en sortir assez rapidement pour obtenir un travail dans le bâtiment ou dans l'industrie. Cela ne favorise pas l'action collective pour les conditions de travail.

¹³ Uniterre prend la suite, en 2001, de l'Union des producteurs suisses, une organisation professionnelle agricole dissidente de l'Union suisse des paysans active essentiellement en Suisse romande. Daniel Härry, Andreas Ladner, *Opposition in der Bauernschaft: die Union des producteurs suisses (UPS)*, Zurich, Soziologisches Institut der Universität Zürich, 1983 ; Antoine Multone, *L'Union des producteurs suisses: du Plan Wahlen à la souveraineté alimentaire: revendications d'un syndicat paysan en Suisse romande (1947-2001)*, Fribourg, mémoire de master histoire contemporaine, 2012.

Par ailleurs, le rapport des syndicats avec les saisonniers et saisonnières est resté ambigu longtemps : ces salarié·e·s étaient bon·ne·s pour remplir les caisses, mais pas pour être défendu·e·s. Cela a fait que le secteur agricole, où les saisonniers et saisonnières étaient très nombreuses, a été traditionnellement délaissé. La difficulté objective a toujours été d'une part le manque de moyens ou le manque de volonté de la part des syndicats de faire de cette branche un secteur d'action important. Il faut investir du temps et ça ne rapporte pas, dit-on. Moi, j'ai toujours soutenu l'idée que si tu défends un travailleur ou une travailleuse agricole, tôt ou tard, tu la retrouves dans d'autres métiers et il y a une mémoire de l'action syndicale. On pourrait considérer une présence syndicale dans le secteur agricole comme une partie de la formation des futur·e·s syndiqué·e·s d'autres secteurs.

Dans le canton de Vaud, si on a réussi à obtenir des choses, c'est grâce à un certain nombre de scandales qui ont été bien répercutés dans le cadre de la Fête des Vignerons. On a réussi à prendre l'appareil paysan et le Service cantonal de l'emploi à contre-pied. Ils ne s'attendaient pas à une levée de boucliers et ils ont été surpris par la réaction du public en général qui trouvait les situations que nous dénoncions inacceptables. Ils se sont bien repris ensuite, mais il y a eu un moment de surprise. Depuis une quinzaine d'années, plus rien n'avance dans le canton de Vaud sur le contenu du contrat-type.

S'agissant de Genève, je pense que si le SIT a réussi à obtenir des avancées, c'est grâce à une approche peu orthodoxe. Il y a eu ces rencontres hebdomadaires, en pleine campagne, tous les dimanches à La Croix-de-Rozon avec des représentant·e·s du syndicat. C'était une pratique très volontariste. À Genève, il faut aussi mettre en avant le rôle de la Chambre des relations collectives de travail (CRCT)¹⁴. En 2003, l'introduction des 45 heures hebdomadaires a été le fait de la

¹⁴ La Chambre des relations collectives de travail est une institution genevoise sans équivalent dans le reste de la Suisse. Sa présidence (un·e président·e, un·e suppléant·e) est élue par le Grand Conseil (parlement cantonal), les quatre assesseurs ou assesseuses et leurs suppléant·e·s sont nommé·e·s par les juges prud'hommes et représentent les salarié·e·s ainsi que les employeurs et employeuses de façon paritaire. La Chambre dispose de vastes compétences qui incluent une fonction de médiation en cas de conflit autour de conventions collectives existantes, mais aussi la capacité de susciter l'élaboration ou l'amélioration de contrats-types dans des secteurs où elle le juge nécessaire. Son champ d'action inclut l'ensemble des travailleuses et travailleurs, qu'ils soient soumis ou non à la Loi fédérale sur le travail. C'est ainsi qu'elle a pu intervenir dans le secteur agricole.

CRCT. Je ne connais aucun autre canton où il y aurait une instance qui ait ce pouvoir d'une part et qui d'autre part ait le courage de se dresser face au lobby paysan. La personne de Laurent Moutinot, qui préside la Chambre, sa vision politique ont certainement joué un rôle, si bien que la CRCT a permis de mettre en place un contrat-type avec des avancées tout à fait spectaculaires comme la diminution de l'horaire de travail.

Au cours de la vingtaine d'années où tu as été actif dans ce secteur, as-tu constaté des évolutions dans la structure du travail? La mécanisation, par exemple, a-t-elle des conséquences sur les travailleuses et travailleurs agricoles?

Il y a une féminisation, notamment en maraîchage où le conditionnement prend une place de plus en plus importante, et c'est une tâche traditionnellement dévolue aux femmes. Je profite pour expliquer une particularité du régime du travail agricole qui montre bien son caractère de continuelle dérogation. Le travail agricole n'est pas soumis à la loi sur le travail. Le conditionnement de produits agricoles, lui, l'est. Mais, au moins dans le canton de Vaud, où j'ai eu à traiter des cas dans ce domaine, si le conditionnement est effectué dans le prolongement de l'activité agricole, alors il n'est pas non plus soumis à la loi sur le travail. Même si les salarié·e·s passent leur journée au conditionnement, elles et ils sont en dehors du champ d'application de la loi sur le travail.

Je me suis rendu compte, en lisant les travaux de personnes qui sont allés travailler sur des exploitations pour étudier les conditions faites à la main-d'œuvre saisonnière, que les travailleuses et travailleurs agricoles semblent aujourd'hui beaucoup moins attachés à une exploitation, à un patron. Le but pour une grande partie des travailleuses et travailleurs saisonniers n'est pas de revenir dans la même exploitation et d'y accéder à une position plus élevée. L'objectif est plutôt d'aller toujours là où les conditions de travail sont les plus intéressantes. La filière agricole, encore une fois, n'est qu'un point de passage, surtout au vu de la difficulté d'accéder à la propriété d'un domaine.

Néanmoins, l'emprise du patron sur ces travailleuses et travailleurs est considérable. Cela ne s'est pas arrêté avec la fin du statut de saisonnier. Peut-être qu'avec ces nouvelles générations ce pouvoir diminuera, mais, pour l'instant, il est encore exorbitant.

Est-ce que le développement important de l'agriculture biologique ces quarante dernières années a changé quelque chose sur le plan des conditions de travail ?

On a essayé plusieurs fois avec la Plateforme pour une agriculture socialement durable et le SIB de faire bouger BioSuisse sur le plan social. Il y a un volet social dans leur cahier des charges, mais ça consiste à respecter les contrats types cantonaux... La Plateforme et Uniterre sont aussi en conflit avec BioSuisse sur les conditions de travail dans le sud de l'Espagne d'entreprises labellisées Agriculture biologique qui vendent des produits à BioSuisse pour la revente en Suisse. Des discussions sont en cours, mais BioSuisse réagit comme un appareil. Tant qu'il n'y a pas un rapport de force qui arrive à s'établir ou une indignation généralisée qui dure plus que quelques semaines, toute organisation aura tendance à faire le dos rond.

Quels souvenirs gardes-tu de ces années de travail collectif avec les salariées et salariés de l'agriculture ?

Nous avons eu à plusieurs reprises des situations où nous avons pu, de modeste manière, intervenir au bénéfice des personnes concernées. Il s'agissait surtout de travailleurs et de travailleuses accidentés qui, du fait de leur accident, ne pouvaient plus exercer leur métier et étaient jetés à la frontière comme des malpropres. J'ai pu suivre quatre ou cinq cas assez importants, dans le cadre de L'Autre syndicat surtout, et pour lesquels nous avons pu, je dirais, sauver les meubles. C'étaient des cas très lourds avec des incapacités de travail et des conséquences importantes pour la famille restée au pays.

Je me rappelle également une minuscule grève que nous avons pu mener dans le cadre de la révision du contrat-type. En 2002, les salariés d'un producteur d'endives de Yens s'étaient mis en grève, relativement spontanément, pour qu'on ne leur coupe pas leur pause d'un jour à l'autre. Ils sont rentrés en Andalousie à la fin de la saison et ils n'ont jamais été repris. L'absence de réengagement est une chose très lourde à porter pour les travailleurs et on voit bien là l'emprise patronale dont je parlais tout à l'heure.

Et puis, pour moi, restent des liens affectifs très forts. Ce n'est pas seulement la question d'avoir atteint un objectif ou pas. Ce qui me reste, c'est d'avoir rencontré des gens, discuté avec eux, échangé, mis en place un travail collectif : c'est cela que je retiendrais de mon activité et c'est cela qui a fait sa valeur et son intérêt social et humain. Ce sont des éléments extrêmement importants et valorisants.

J'ajouterais que, malheureusement, celles et ceux qui luttent pour l'amélioration des conditions de travail des salariés et salariées agricoles doivent se considérer un peu comme un aiguillon : ce n'est pas une lutte de masse et elle n'est pas relayée par les grands syndicats ou au parlement. Il n'y a donc qu'une prise de conscience citoyenne qui permettra des évolutions pour ces travailleurs et travailleuses. Depuis plus de vingt ans que je suis actif dans ce domaine, je ne te cache pas que la route me semble encore très longue.

Propos recueillis par Frédéric Deshusses